*Ami du Clergé* du 30 septembre 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

## SOMMAIRE

**Plans d'homélies sur les Collectes.** — XLIX. 16e Dimanche après la Pentecôte : Nécessité de la grâce, 313. — L. 17e Dimanche : S'attacher à Dieu seul, 314.
**Pastorale des Sacrements selon le Directoire.** — XL. Péchés d'omission, 316. — XLI. La confession des époux, 318.
**Petits prônes sur les Commandements.** — Sixième et neuvième commandements de Dieu : I. La chasteté, 320. — II. La difficulté de la chasteté, 321. — III. Péchés et occasions d'impureté, 322.
**Causeries missionnaires.** — I. La vie du missionnaire, 323.
**Le prêtre et l'Action Catholique.** — Introduction, 325.
**Notes pastorales.** — La misère de l'enseignement catéchistique (suite). Remèdes proposés, 326.

## PLANS D'HOMELIES SUR LES COLLECTES

### XLIX
### 16e Dimanche après la Pentecôte

NÉCESSITÉ DE LA GRACE

*Nous vous en prions, Seigneur ;*
*que votre grâce nous précède et nous accompagne toujours,*
*afin que nous soyons sans cesse empressés à faire le bien.*

En bref : **Seigneur, soutenez nos efforts incessants.**

A plusieurs reprises nous avons rencontré le problème de l'action divine dans nos vies. Aujourd'hui, la prière de l'Eglise insiste sur cette vérité de foi qu'est la nécessité, pour agir en chrétiens, d'une double grâce : celle qui nous **prévient** et celle qui nous **assiste** au cours même de notre action. Ne nous lassons pas de l'envisager : c'est une vérité vitale.

#### I. — *Dans l'ordre physique*

**L'ordre physique.** S. François de Sales, pour nous faire bien entendre cette grâce prévenante et son absolue nécessité pour le fils de Dieu que nous sommes, nous conte qu'il est des oiseaux appelés « apodes » c.-à-d. sans pieds. S'ils ont l'imprudence de cesser leur vol et d'atterrir, ils ne peuvent plus déployer leurs grandes ailes, qui traînent inertes sur le sol. Il faut qu'une main compatissante les soulève de terre pour leur permettre de prendre l'essor.

Charmante comparaison, qui donne une juste idée de notre impuissance à prendre, de nous-mêmes, l'initiative d'une action méritoire. Mais cette action prévenante de Dieu, nous la rencontrons déjà dans **l'ordre physique.**

— **a)** Dans l'ordre de la nature, c'est toujours le Créateur qui nous précède. Nous trouvons tout naturel de naître et de vivre dans un univers qui semble fait pour nous. Pourtant, il a fallu des milliers d'années pour que cette planète, qui est notre séjour, soit prête à nous recevoir. Qu'il en a fallu du temps pour que cette terre, astre éteint, se refroidisse et que se constitue une atmosphère favorable à l'épanouissement de la vie ! Qu'il en a fallu du temps pour que la végétation se développe à la surface du globe, que les plantes, à partir des premières moisissures, apparaissent, chacune en son temps, jusqu'aux plus utiles à l'homme : les arbres qui nous ombragent et nous fournissent leur bois, les céréales, les fleurs, les fruits qui nous offrent une telle variété d'aliments.

Tout cela, c'est cette « œuvre des six jours » dont les premières pages de la Bible nous offrent un raccourci poétique, plein d'enseignements. Vous savez comme, à leur tour, ont apparu les animaux, dont Adam connaissait, puisqu'il « leur donna leur nom », les aptitudes à nous aider dans notre travail, leur valeur nutritive, et, pour certains d'entre eux, la malfaisance.

Qu'est-ce que tout cela, sinon l'**action prévenante du Créateur ?** Et c'est alors seulement que Dieu prononça la parole créatrice : « Faisons l'homme à notre ressemblance. » C.-à-d. : maintenant, la Création est prête à recevoir son roi. Et depuis lors, qu'a fait l'homme, que de poursuivre l'œuvre créatrice, de préparer aux générations humaines une demeure et des conditions de vie sans cesse améliorées ! Dieu savait bien que c'était pour nous que ce travail se poursuivait, par la coopération de l'homme avec la nature et de l'un et de l'autre avec lui. Ne voyez-vous pas, en cette histoire déjà longue, comme une prévenance divine à notre égard ? Car du fond de son éternité, notre Père qui est aux cieux, songeait à nous et nous prépara un accueil privilégié.

Certes, la terre n'est pas un séjour idéal. Il reste beaucoup à faire pour la rendre habitable. Mais c'est notre honneur que d'être conviés à poursuivre, en collaboration avec Dieu, l'œuvre créatrice et à lui offrir le sacrifice de notre acquiescement quand les forces de la nature, rebelles à notre action, mettent notre foi à l'épreuve.

Car la Providence de Dieu ne se contente pas de **prévoir : elle pourvoit,** elle nous enveloppe de sa protection. Devant les fléaux naturels n'oublions pas que c'est, comme dit le psalmiste, « Dieu qui nous conduit » et que, comme l'affirme Jésus, « pas un cheveu ne tombe de notre tête sans la permission du Père céleste ».

#### II. — *Dans la vie spirituelle*

**L'ordre de la grâce** est conçu par Dieu sur le même type que l'ordre de la nature. Là encore, là surtout, « l'auteur de tout don parfait » nous prévient et nous soutient.

A) **Il nous prévient.** a) D'abord par tout ce qu'il a opéré dans l'ordre du salut, depuis que cet ordre fut compromis par la faute d'Adam. Dès la chute, le Seigneur avait prévu, annoncé des recommencements victorieux : « La femme t'écrasera la tête », dit-il à l'ennemi du genre humain (Gen., III, 15). Qu'est-ce que l'**A. T.**, sinon la première série de ces prévenances divines, dont nous sommes les bénéficiaires ? Les Promesses faites à Abraham, la Révélation de **son Nom** et de **sa Loi** par Moïse, l'Alliance provisoire, mais singulièrement déjà efficace avec Israël, préfiguration du véritable peuple de Dieu, l'action des rois pour organiser la Terre Promise, des Prophètes, pour défendre et pour enrichir la foi d'Israël, cette croissance de la lumière de siècle en siècle, préparant la venue du Messie, tout cela, ce sont deux mille années de prévenances et de préparations.

Et voici vingt autres siècles qui transmettent la parole du Christ et sa vie, de Bethléem à ces pays que nous habitons. Autant de siècles qui semblent n'avoir d'autre point de direction que l'âme de chacun d'entre vous, comme si elle était le seul objet des sollicitudes divines. Si bien qu'à votre naissance, vous avez trouvé dans votre paroisse une ambiance de foi, des habitudes séculaires, qui vous ont valu de recevoir le baptême, sans effort ni retard, puis d'être instruits des vérités de la foi, avec tout ce que tant de siècles leur ont communiqué de richesse et d'efficacité. Bon nombre d'entre vous ont bénéficié des mesures de S. Pie X, admettant à la sainte communion les petits enfants. Au jour où nous sommes, le nombre des prévenances divines à votre égard est incalculable. Et vous ne vous en doutez pas!

b) Mais il est d'autres prévenances qui vous atteignent **par l'intérieur.** Ce sont celles-là surtout que l'Eglise désigne dans son oraison. C'est un dogme de foi, depuis le Concile de Trente qu'il nous faut, pour agir en chrétien, c.-à-d. d'une façon méritoire pour le ciel, une grâce qui devance notre initiative, et qui nous excite à la prendre de nous-mêmes. Sous quelle forme agit-elle? Dieu saisit toutes les occasions pour nous exciter à bien agir : une parole amie, un accident qui fait réfléchir, une peine, une joie. A plus forte raison peut-on soupçonner son action dans une réunion comme celle de la Messe dominicale, où tout, dans la sainte liturgie, dans les paroles du prêtre, dans l'attitude de l'assistance, vous porte à aimer le Seigneur « de tout votre cœur et votre prochain comme vous-mêmes ».

Descendons plus profond encore. C'est **au plus intime de nous-mêmes** que se fait sentir la grâce qui nous prévient.

O Eternel, s'écrie le psalmiste, tu as une parfaite connaissance de toutes mes actions.
Même avant que la parole ne soit sur ma langue déjà tu la connais toute entière.
Tu es à mes côtés et par derrière et par devant.
Si je prenais les ailes de l'aurore
là-même ta main me conduirait... (Ps. 139).

C'est parce que Dieu nous enveloppe et nous pénètre si intimement qu'il peut mouvoir notre volonté avec une exquise délicatesse, sans toucher aucunement à sa liberté. Il nous parle, dit l'Imitation, « sans bruit de paroles », mais ses invites n'en sont que plus opérantes, **quoi qu'elles ne soient pas irrésistibles.** C'est à nous à rester à l'écoute, pour ne rien perdre des prévenances divines.

B) **Il nous assiste.** Il vous souvient de la charmante comparaison de Ste Thérèse de Lisieux : « Je suis la petite balle entre les mains de Jésus ». Cette petite balle, il peut plaire à Dieu de la lancer. Mais il ne peut la laisser à son mouvement propre. Dès qu'il interromperait son action, le mouvement cesserait. Car, nous sommes ici dans le monde surnaturel, où « tout est grâce ».

De nous-mêmes, nous ne pouvons pas plus poursuivre l'action commencée que l'engager. Ne comptons pas sur la force acquise, sur l'habitude. La vie des enfants de Dieu n'obéit pas à ces lois de notre nature; elle est toute divine, donc, **vécue en nous par Dieu.** La lumière où nous nous mouvons, c'est lui. La force que nous déployons dans dans l'action, c'est lui encore. Ce qui est bien à nous, c'est le triste pouvoir de nous refuser à Dieu, de nous dérober à ses prises.

Mais, à l'inverse, si nous acceptons d'être ainsi mus par lui, si, par notre bonne volonté, il peut nous faire entrer en action et nous y maintenir, si merveilleuse que soit cette action, elle **est aussi nôtre qu'elle est sienne.** C'est ce qui explique ce quasi miracle qu'est la vie d'un saint. Nous admirons l'héroïsme des martyrs, la parfaite abnégation d'un Vincent de Paul, si entièrement livré aux autres : orphelins, forçats, etc. Les amis de Dieu « soulèvent le monde ». Leur vie est un véritable paradoxe, par des réussites dont le secret nous échappe. Ne vous étonnez pas : c'est Dieu qui agit. Et pourtant, leur récompense est grande : et Dieu leur attribue tout le mérite de ces prouesses saintes.

Peut-être penserez-vous que ce sont là des exceptions? Non point! Nous sommes tous soumis à ce régime d'étroite collaboration. Et cela se résume en ces deux mots : Dieu ne peut rien en nous sans nous. Mais avec Dieu nous pouvons tout. Ne soyons pas étroitement jaloux de notre indépendance. Notre prétention d'agir par nos propres moyens équivaudrait à signer notre acte de perdition éternelle. Nous sommes un peu comme celui qui, tombé à l'eau et ne sachant pas nager, refuserait l'aide du sauveteur. Est-ce là une exagération? Non. Notre salut est un risque tragique. Ce serait être l'ennemi de soi-même que de courir ce risque une fois, comme si nous pouvions, après l'échec, recommencer la partie. Celle-là ne se recommence pas. C'est quitte ou double. Voilà le tragique indicible de notre destinée.

* *

Comme il faut nous jeter dans la prière! Dieu nous a embarqués dans la vie chrétienne. Il n'est pas un seul de nos gestes qui ne contribuent au succès ou à l'échec définitifs. Même pour être un très médiocre chrétien, mais tout de même sincère et vraiment agissant, nous avons grand besoin de cette grâce et prévenante et concomitante (tel est le langage des théologiens) Nous ne sommes pas mis en route une fois pour toutes. Notre voile doit inlassablement être manœuvrée pour recevoir le souffle du large. C'est tous les jours, c'est à chaque instant qu'il faut nous mettre en route, qu'il faut donc que Dieu nous prévienne. « Celui qui persévérera jusqu'à la fin, c.-à-d. jusqu'au dernier soupir, c'est celui-là seul qui sera sauvé ».

Que Dieu nous accompagne donc, nous suive, nous soutienne jusqu'au bout de chacun de nos efforts. C'est là ce qu'il ne faut pas se lasser de lui demander. Qu'il nous excite à bien faire, qu'il nous aide à faire le bien jusqu'au bout, qu'il couronne enfin ce bien. C'est la condition du bonheur éternel. Nous serons **tout en Dieu** dans la patrie. Soyons déjà durant notre pèlerinage, **tout en lui.** C'est le seul moyen d'être nous-mêmes aussi pleinement, aussi heureusement qu'il est possible, et de réussir notre vie divinement.

---

## L

### 17e Dimanche après la Pentecôte

S'ATTACHER A DIEU SEUL

*Accordez, Seigneur, à votre peuple*
*d'éviter le contact des faux dieux,*
*et de s'attacher à vous, seul vrai Dieu,*
*avec un cœur pur.*

En bref : **Donnez-nous, Seigneur, d'être tout à vous.**

Jésus n'est pas venu abolir la Loi de Moïse, fondement de toute morale. Lui-même, au jour de la tentation, s'inclina devant son exigence première :

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et ne rendras de culte qu'à lui seul » (Deut., VI, 16 ; Mat., IV, 10). En sa personne, ce jour-là, c'est toute l'humanité qui secouait le joug de Satan, camouflé derrière le masque des faux-dieux, pour capter les hommages dus au seul vrai Dieu.

Ainsi réclamait-il de Jésus qu'il se prosternât à ses pieds. Il suffit, pour réduire à néant ces prétentions ridicules, d'un mot. Un mot divin : « Tu n'adoreras qu'un Dieu, le seul vrai », c'est ce Dieu qui, depuis Abraham et depuis Moïse, se révèle toujours plus clairement, et qui parut en la personne de Jésus.

Voilà pourquoi notre collecte demande à ce vrai Dieu et de nous épargner **les contagions de l'idolâtrie** et de nous aider **à l'adorer et à le servir** comme il le mérite.

### I. — *Epargnez-nous les contagions de l'idolâtrie*

Les temples païens sont abattus depuis des siècles, personne ne brûle plus d'encens à Jupiter. Pourtant — combien de fois ne l'avons-nous pas constaté ! — à mesure que le vrai Dieu était méconnu, l'idolâtrie a repris pied parmi nous. Les noms seuls ont changé.

1. — **Mammon.** Jésus ne se méprenait pas en dénonçant son culte ; lui qui connaissait « ce qu'il y a dans l'homme » (Jo., II, 25) savait bien que l'argent, pour l'appeler par son nom, ne cesserait d'exercer une tyrannie qui ferait de lui le rival du Père céleste : « Vous ne pouvez, dit-il, servir deux maîtres ». Il ose mettre sur le même pied le seul adorable, Dieu lui-même, avec ce Mammon qui, chez les Carthaginois, grands hommes d'affaire, désigne ce maître puissant, égalé par tant d'hommes au Seigneur.

Vous n'êtes pas sans avoir lu des récits mettant en scène ces chercheurs d'or du Klondyke ou du Transvaal, brûlés par la soif impitoyable du fabuleux métal, et qui s'en disputent sauvagement les moindres traces. Mais les chercheurs d'or, ils sont partout !

Certes, il est légitime d'attendre et d'exiger une honnête rétribution pour les services rendus dans la production et la circulation des biens de ce monde. Le travail doit être rémunérateur.

Mais il y a un abîme entre l'attitude du chrétien qui n'attend de son travail que la juste compensation de sa peine, et cette soif du gain qui inspire tant de nos semblables.

N'y a-t-il pas quelque chose d'inquiétant dans le succès de la Loterie nationale ? On enseignait autrefois à l'Ecole de droit que la loterie, étant immorale, ne devait pas être autorisée par la loi. Et voilà que la loi en fait un des expédients de l'Etat, toujours à court d'argent !...

Que dire de ces empoisonneurs qui font de belles fortunes en noyant dans l'alcool les populations africaines ? Y a-t-il si loin du commerce des liqueurs fortes aux pratiques des gangsters ? On est atterré de voir déployer tant d'esprit inventif et d'effort, pour rafler l'argent des autres, cela chez des jeunes. N'est-ce pas là un des méfaits les plus significatifs du « Mammon d'iniquité ? »

Encore sont-ce là des faits relativement isolés. Mais à y regarder de près, y a-t-il une telle différence entre le capitalisme libéral et la théorie marxiste de l'Etat producteur ? Dans les deux cas, malgré les différences de procédé, l'argent asservit le travailleur et ravale sa dignité d'homme.

Ces paroles vous paraissent dures ? Réfléchissez aux enseignements du Christ et vous les trouverez justes. De ces infamies de la grande idole, de ce culte du veau d'or, responsable de tant de misères et de dégradations, délivrez-nous, Seigneur...

2. — **Les autres idoles.** Il serait trop long d'énoncer l'un après l'autre tous ces faux-dieux qui se partagent, aujourd'hui, le culte des masses. Contentons-nous d'une énumération succincte. Vous savez quel culte les foules vouent aux **« dieux du stade ».** Il y a loin de la pratique raisonnable du sport, avec ses entraînements si favorables à la santé des jeunes, avec l'endurance et le courage qu'ils provoquent et les heureuses émulations que suscitent de **discrètes** compétitions, et cet engouement qui devient une véritable idolâtrie, pour ces coureurs, ces lutteurs, ces champions du ballon, dont le nom volant de bouche en bouche, est bien plus célèbre que celui de tant de savants, d'explorateurs ou tout simplement de sauveteurs, tous infiniment plus utiles à la société des hommes que ces hauts seigneurs du cycle ou du rugby, qui ont fait un métier fort lucratif, dit-on, de ce qui ne devrait être qu'une saine distraction. Ici, nous retrouvons Mammon. Quiconque a suivi le Tour de France a vu les coureurs noyés, en quelque sorte, dans le flot des voitures publicitaires, tendant à enrôler le brave peuple de France dans la triste armée des alcooliques...

Et autre idolâtrie de la chair qu'est la luxure sous toutes ses formes. Elle a ses ministres et ses prêtresses. Ce n'est pas le lieu de les désigner plus clairement. Tous ces concours de beauté ont chance de réunir plus de dévots que les plus grandioses manifestations de nos églises. Et que de prédicateurs éloquents la presse fournit à tous les débordements d'un vice qu'on n'a plus le courage d'appeler par son nom ! Pour beaucoup d'écrivains ou de journalistes, il devient une chose parfaitement licite. Encore un peu, on en ferait une vertu...

Idolâtrie encore, ou si vous voulez, religion de remplacement, que le culte de l'Art ou de la Science, quand il n'est pas maintenu dans de justes limites. Nous connaissons des hommes qui attendent le bonheur de l'humanité des merveilleuses découvertes scientifiques... Songez à Hiroshima !

### II. — *Attachez-nous à vous, seul vrai Dieu*

Ce tableau vous semblera bien sombre. Mais, le chrétien aime trop la vérité pour refuser de la regarder en face. Ensuite, il a trop de confiance en son divin Maître pour céder le moins du monde au défaitisme. Souvenons-nous que Jésus, en dénonçant « le prince de ce monde », a déclaré « qu'il était déjà jugé ». Et qu'il était enveloppé dans la victoire remportée par la Croix sur le monde (Jo., XII, 31). Quelles que soient les astuces du démon, le Christ saura toujours le dépister et lui infliger de honteuses défaites. Sa grande défaite, ce sont tous ceux qui s'attachent à Dieu... Le culte authentique qu'ils lui rendent, l'amour qu'ils lui témoignent compense largement les trahisons et les apostasies de tant d'incroyants qui lui préfèrent leurs pauvres idoles. Leur foi sincère est une protestation contre leurs superstitions (combien d'incrédules sont d'une hilarante crédulité à l'endroit des modernes sorcières, extra-lucides !) Leur **espoir** témoigne qu'il n'est qu'un bonheur : voir Dieu et l'aimer à jamais. Leur **amour,** enfin, suffit à remplir son cœur paternel des plus douces consolations... Ils portent, partout où ils vont, la présence agissante du vrai Dieu. On se plaint que rien ne va dans ce monde ; que serait-ce s'ils ne le rendaient, en quelque sorte, sensible **par leur vie même ?**

Car ils ont, comme l'Eglise lui en demande la grâce, le « cœur désencombré » **(puro corde)**, ils sont en sa main (Sap., VI, 1). C'est donc lui seul qui anime et dirige toutes leurs actions ; c'est lui qui est l'inspirateur de toutes leurs pensées, le terme de tous leurs désirs. Bref, tous ces mouvements d'une âme qu'il a faite pour lui, au lieu de s'égarer à la poursuite des faux-biens, tendent spontanément vers lui.

Quelle richesse inépuisable ! « Trop est avare à qui Dieu ne suffit », disait Madame Acarie. Aussi ne lui demandent-ils « ni l'opulence, ni l'indigence, mais de quoi suffire à l'entretien de leur vie » (Prov., XXX, 8).

Pour eux, si adonnés qu'ils soient au sport, il n'est qu'un exercice digne de leur application, c'est celui d'une âme qui, à l'exemple de S. Paul, « lutte contre son corps, pour le réduire en servitude » (I Cor., IX, 27).

Ils ne fuient pas les joies légitimes du mariage, qui est une noble vocation. Mais ils ont confié à Dieu même ce grand amour qui remplit leur vie, dans le don mutuel des époux. Ils n'ignorent pas les turpitudes auxquelles tend, de soi, une nature blessée par le péché originel. Mais ils ont confié à Dieu la garde de leur amour. Et la grâce du Seigneur les préserve des excès qui déshonorent jusqu'aux épousailles légitimes, quand elles ne sont pas consacrées à Dieu et mises sous sa protection.

Ainsi, tous ces mouvements, légitimes en soi, dont au début nous dénoncions les déviations et les excès idolâtriques, retrouvent dans leur loyale consécration à Dieu, leur pureté première, l'équilibre et la bienfaisance de tout ce qui vient de la main du Créateur, de la main plus douce encore du Rédempteur.

Bref, ils sont « des hommes pour qui Dieu existe ». Poursuivis par la pensée de sa présence en eux et dans le monde, tout dans l'univers les incite à l'adoration et à la reconnaissance. Et, dans leur âme, habitée par la Trinité, tout est amour. Comment pourraient-ils avoir seulement l'idée de mal faire ? Et si le Malin, jaloux de cette paix, essaye de troubler un cœur limpide comme les eaux d'un beau lac, ce Dieu, dont ils reflètent la présence, assainit leur atmosphère spirituelle et leur rend, en quelque sorte, impossible la moindre complicité aux suggestions du maudit. Comme le disait un chrétien sincère : « Dieu m'est trop présent pour que je puisse pécher ». Les autres, pour s'excuser, déclarent : « C'est plus fort que moi ». Je le dirai aussi, mais au rebours : « C'est plus fort que moi, il m'est impossible de pécher ».

* *

Lequel est le plus heureux, lequel rend les plus éminents services à ses frères, lequel réussit le mieux sa vie, de celui qui s'attache au seul vrai Dieu, que Jésus nous a fait connaître et qu'il attire en nous, ou celui qui se laisse asservir à ces faux dieux, à ces monstrueuses idoles, qui, sous leurs dehors spécieux, cachent une telle pourriture et, en définitive, ne sont que les prête-noms du démon ?

Votre choix est fait. S'il ne l'était pas encore, jetez votre âme avec toute sa générosité dans la prière, si belle en sa sobriété : « Seigneur, défendez-nous contre les faux dieux, donnez-nous un cœur assez pur pour s'attacher à vous irrévocablement et toujours davantage... »

## PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

### XL

#### PÉCHÉS D'OMISSION

Le péché n'est pas toujours un acte, comme un vol, une parole méchante ou un mauvais traitement ; les commandements eux-mêmes ne sont pas tous négatifs ; non contents d'interdire ce qui est mauvais ou de fixer les limites du permis et du défendu, ils imposent aussi des devoirs ; sanctifier le dimanche, pratiquer la charité, bien élever ses enfants, etc., tout manquement à ces devoirs est un « péché d'omission ».

#### I

C'est une tendance naturelle de l'égoïsme humain de restreindre ses obligations, de faire si l'on peut dire de l'obéissance au rabais ; de s'attacher plus à la lettre qu'à l'esprit ; de se soucier plus d'une correction ou dignité externes que de sainteté intérieure ; résultat ? on est content de soi dès qu'on ne s'est signalé ni par un scandale ni par une fausse note, dès qu'on se sent en accord avec son milieu, avec les habitudes et les façons de voir de son milieu, on serait tenté de dire avec la mode, avec ce qui se fait ou ne se fait pas, avec ce qui est admis ou ne l'est pas.

De là à conclure que l'on n'a pas de péché, ou si peu ! et à se donner à soi-même l'absolution, il n'y a qu'un pas. J'exagère ? pas tant que cela. Bien des pénitents accepteraient encore qu'on les trouve gourmands, ou nerveux à certaines heures, reconnaîtraient assez volontiers même en conversation qu'ils n'observent pas strictement le maigre du vendredi ; mais on les blessera vivement si on leur dit qu'en matière d'éducation ils n'y connaissent rien et font tout à rebours de ce qu'il faudrait. Dans leur esprit, ils font comme tout le monde, donc ils ne sauraient (pensent-ils) se tromper ni mal faire.

Et pourtant telle n'est pas la règle des mœurs, encore moins d'une vie chrétienne. Certains (ils sont déjà la minorité) reconnaissent que, dans leur milieu de vie, tout n'est point parfait du point de vue moral ; ils n'approuvent pas telle maxime, telle ligne de conduite, telle manière de faire ; ils n'en voudraient ni pour eux-mêmes ni pour leurs enfants ; pourtant leur idéal ne monte pas très haut : à se demander parfois si un orgueil inconscient ou une certaine fierté naturelle ne les anime pas davantage que le souci de la volonté de Dieu.

Chrétiens, en faisant votre examen de conscience, pieux fidèles, habitués de la confession, quand vous cherchez vos fautes, ne prenez pas pour règle ce qui se fait, ce qui est admis autour de vous ; mais bien ce que Dieu attend de vous, ce qu'il vous demande par ses commandements, et aussi par son Eglise, par la voix des chefs accrédités pour

vous instruire, vous diriger, vous sanctifier. Imitez S. Paul ; regardez moins le chemin parcouru que celui qui reste à parcourir, moins vos mérites que vos déficiences ; et que votre contrition s'étende non seulement aux fautes commises mais aussi au bien manqué, aux grâces refusées, aux appels inattendus, aux refus conscients et volontaires. Tout cela qui est péché d'omission.

II

Oserais-je dire que notre examen de conscience (mal compris, bien sûr) peut contribuer à nous fausser l'esprit ? Je le dis et je m'explique : nous recherchons nos fautes pour les accuser, les regretter, les corriger ; très bien, mais qu'appelons-nous faute ? Prenons pour exemple le cinquième commandement ; si nous n'avons ni tué ni blessé, ni maltraité personne, ne serons-nous pas tentés de penser : rien à dire sur ce point. Et pourtant, si la vie du corps est précieuse combien davantage celle de l'âme ; et si, par notre faute, atteinte avait été portée ou à la foi ou à la pureté d'une âme ou à sa vie surnaturelle par le scandale (pas nécessairement grave d'ailleurs), pourrions-nous avoir la conscience tranquille ? Et même en ce qui regarde notre vie naturelle, avons-nous réfléchi que si Dieu nous interdit d'en disposer par le suicide c'est qu'il a ses vues, c'est que la vie est un bien précieux ; qu'en avons-nous fait ?

Autre chapitre : celui de la charité. Notre-Seigneur a pris soin de nous parler longuement, en détails, du jugement et de sa conclusion ; et il apparaît là clairement que la pierre de touche c'est la charité fraternelle ; pas lieu de s'en étonner puisque des lèvres de Jésus sont tombées aussi ces paroles : « Mon commandement c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jo., XV, 12), « c'est à cela qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres ». Or dans cet épisode du jugement, il n'est nullement question de médisances, vols ou calomnies soigneusement évitées ; Dieu prête attention au bien qui a été fait : donner à manger, donner à boire, vêtir le pauvre, visiter le prisonnier, soigner le malade voilà qui donne droit au bonheur du ciel ; et qui sera exclu au contraire ? celui qui n'a pas fait tout cela.

Ayons donc soin, quand nous faisons notre examen de conscience, de prêter attention à deux choses : avons-nous outrepasser nos *droits* (limite du permis et du défendu) ? mais avons-nous aussi accompli nos *devoirs ?* On pense facilement à la première, minutieusement parfois ; on oublie si facilement la seconde !

Il y a précisément une part de l'examen de conscience qui a nom : devoirs d'état. Qu'est-ce à dire ? Que notre vie appartient à Dieu ; et pas seulement l'heure de notre messe du dimanche, les quelques instants de notre prière quotidienne, mais aussi notre travail et nos occupations, et tout ce qui constitue notre tâche de chaque jour sous tous ses aspects : individuel, familial, social et civique. Et ce qui fait la sainteté ce ne sont ni les miracles ni les extases ; ce n'est même ni les prières en soi ni les pénitences ; c'est l'accomplissement intégral et chrétien de sa tâche sous le regard de Dieu ; à l'inverse on ferait fausse route si on délaissait son devoir d'état, au bénéfice de la prière.

Il est des chrétiens (de nom plus que de fait) qui n'admettent pas que la religion se mêle de leurs affaires de cœur ou d'argent ou familiales ou sociales ; il en est peut-être qui tairont en confession ou escamoteront habilement ces questions ; qu'ils sachent bien ceux-là que leur confession est nulle et que leur religion c'est de la fausse monnaie ; ils méritent le reproche de Jésus aux pharisiens : « Vous avez peur d'avaler un moucheron et vous avalez un chameau » (Mat., XXIII, 24). Il est certain qu'il faut éviter le mal ; mais ne faut-il pas faire le bien, et partout, et auprès de tous ?

III

Il n'est pas inouï de rencontrer d'une part des incroyants qui sont aimables, accueillants et serviables ; et à l'opposé des fidèles catholiques acariâtres, égoïstes, voire même un tantinet rusés, d'une ruse qui frise la déloyauté. Comment expliquer cela ? Peut-être par un phénomène inverse : les premiers en pratiquant ces vertus énoncées et qu'on nomme naturelles se donnent l'illusion d'avoir une religion, et mieux que l'illusion puisque Jésus fait consister la sienne dans l'amour de Dieu et du prochain ; les seconds au contraire, inconsciemment sans doute mais tout à fait à tort, semblent croire que leur religion les dispense de ces vertus modestes.

Quelle erreur ! La foi et la grâce ne veulent détruire rien de ce qui est bon dans l'homme; et c'est ce qui fait l'extrême variété qu'on rencontre chez les saints ; même leurs austérités ou les retournements d'une conversion définitive n'ont pas tué leur personnalité ; ils n'ont pas tous été coulés dans le même moule ; de S. Ignace de Loyola à S. François de Sales, de Ste Jeanne d'Arc à Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, quelle distance ! Le surnaturel vient se greffer sur le naturel, la religion prend tout l'homme : elle idéalise et sublimise, elle élève et elle anime, et elle fait des merveilles quand elle rencontre de riches natures : Saul le persécuteur ou Charles de Foucauld par exemple.

Un chrétien se doit donc plus qu'un autre de pratiquer les vertus naturelles. Prenons par exemple la politesse, dont on a dit qu'elle était « la fine fleur de la charité » ; elle devrait être sinon le monopole du moins l'apanage du chrétien, lui qui sait que celui qu'il salue est un frère en Dieu, est le Christ même puisque Jésus a dit « Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous l'aurez fait », lui qui doit savoir que dans un sourire aimable, une poignée de main cordiale une grâce peut passer ; que par là un contact

heureux peut s'établir, point de départ de la confiance et d'un rapprochement d'une âme et du Christ.

Il peut se faire aussi que la croyance à l'au-delà marque son empreinte sur le fidèle croyant, soit en lui faisant prendre son parti des injustices qui ne l'atteignent pas (Dieu rétablira un jour toute justice) soit en le rendant plus dur pour les pauvres (le royaume des cieux leur appartient) soit en le détournant des tâches sociales temporelles (le temps passe, nous allons à l'éternité). Ou même, tandis que l'incroyant se souciera de se faire une popularité, un cercle d'amis, de vivre dans le souvenir de ses obligés, la religion qui prêche au chrétien le désintéressement et le mépris de la vaine gloire lui enlèvera peut-être un motif de dévouement.

Tout dépend de la conception qu'il a de la religion ; s'il y cherche une sorte d'assurance sur l'éternité, il risque d'y voir comme un clan, disons mieux une caste de privilégiés qui considéreraient les autres comme des parias ; mais s'il veut comme le Christ « servir » jusqu'à donner son âme en rédemption pour ses frères alors il pourra doubler sans naufrage les écueils que je viens de signaler.

* *

Méfions-nous que notre religion soit comme un bel habit que nous aurions souci de garder sans tache pour le jour « des noces de l'époux » en pensant à la robe nuptiale ; mais qui nous empêcherait de mettre les mains à la pâte ; le problème n'est pas seulement de se garder du mal, il est, dans le même ordre d'idées et pour continuer la même image chère à S. Paul « de revêtir le Christ » (Rom., XIII, 14 ; Gal., III, 27) et l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une « justice et une sainteté véritables » (Eph., IV, 24).

## XLI

### LA CONFESSION DES ÉPOUX

La sainteté s'acquiert surtout par l'accomplissement du devoir d'état ; en effet « ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté du Père qui est dans les cieux » (Mat., VII, 21). A chacun donc de remplir sa mission ; et il aura droit à la récompense des bons et fidèles serviteurs. Dans cette ligne, nous allons voir aujourd'hui : 1° qu'il y a des devoirs dans le mariage ; 2° qu'un devoir essentiel c'est le respect de la morale conjugale ; 3° qu'il y a cependant pour les époux d'autres obligations encore.

### I

D'institution divine, et élevé à la dignité de sacrement, soit de signe productif de grâce, le mariage entre dans le plan de Dieu ; les époux chrétiens voient leurs serments bénis par l'Eglise, consacrés par le Christ ; le seul échange de leur mutuel consentement au pied des autels fait jaillir pour eux une source de grâces à laquelle ils pourront puiser tous les jours de leur existence commune ; mais qu dit droit dit aussi devoir ; dans l'Eglise, ils se voient revêtus d'une mission.

D'abord vis-à-vis l'un de l'autre. C'est Dieu au commencement qui n'a pas voulu que l'homme soit seul et qui a donné une femme à Adam pour qu'elle soit sa compagne et qui les a unis par le mariage ; ce n'est pas seulement sur le chemin de cette vie mais aussi sur la route du ciel que les époux doivent marcher de concert ; ils doivent se sanctifier ensemble et l'un par l'autre.

Leur foyer (le mot est évocateur et fait image) doit aussi être accueillant ; aux jeunes êtres d'abord qu'il plaira à Dieu de leur envoyer ; aux autres aussi (individus ou foyers) qui ont besoin d'amitiés, de conseils, de secours, de compréhension ; c'est à quelques foyers chrétiens unis par un esprit vraiment fraternel à prendre en charge tous les foyers de la paroisse ; ils peuvent faire là beaucoup de bien s'ils le veulent. A eux aussi de créer cette atmosphère religieuse où des âmes d'enfants et d'adolescents seront susceptibles d'entendre l'appel de Dieu et d'y répondre.

Un aspect un peu oublié des sacrements c'est l'aspect liturgique ; on a tellement dit que « les sacrements étaient pour les hommes » et c'est bien vrrai ; mais ils ont aussi pour but de nous engager, de nous enrôler, de nous soutenir dans le service de Dieu ; ainsi, quand le Christ vient en nous par la sainte Communion, il exerce son sacerdoce dans le temple de notre âme, il vient transfigurer un peu notre pauvre vie pour en faire une louange de gloire de son Père, comme il a toujours fait lui-même ici-bas. Le mariage chrétien fait entrer un peu plus les époux dans la mission de l'Eglise ; la famille chrétienne comme telle a des devoirs envers Dieu, telle la prière en commun ; ses travaux, ses peines et ses joies communes peuvent grandement contribuer à la louange divine ; d'autant que principes et traditions se transmettant souvent de génération en génération, l'influence bienfaisante d'un foyer chrétien peut se faire sentir longtemps et procurer la gloire de Dieu.

Pour les époux, les commandements n'ont pas changé, mais leur application est maintenant différente ; ils ont à repenser leur morale en fonction de l'état de mariage dans lequel ils sont entrés ; à se contenter de la prière individuelle, de la messe du dimanche et des sacrements comme avant, ils feraient plus ou moins fausse route et ils se priveraient de bien des grâces.

### II

Or, combien d'époux font, au confessionnal l'aveu de leurs fautes, de telle sorte que rien ne trahit leur qualité d'époux. On ne veut pas leur faire l'injure de croire qu'ils cachent volontairement des fautes graves et font une confession de comédie ; il est difficile d'admettre par ailleurs que dans tous les cas on

a affaire à des gens parfaits et sans péché ; l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils sont mal informés ; aussi l'encyclique *Casti connubii* fait-elle une obligation aux prêtres qui ont charge d'âmes de rappeler les graves obligations de la morale conjugale. Sujet délicat par sa nature même, par les misères auxquelles il veut porter remède, par le fait que les époux ne partagent pas toujours les mêmes sentiments ni les mêmes convictions.

Ici il nous faut faire un peu de théologie qui réclame toute votre attention. Parmi les actes mauvais (ou péchés) il en est qui le sont naturellement comme le mensonge, la calomnie, le blasphème ; il en est par contre qui sont rendus mauvais par l'intention qu'on y met : tel un cadeau à une jeune fille pour l'entraîner au mal. Si on décompose le mot « intention » on y trouve « tendre vers » ; l'intention est donc l'orientation vers un but ; tout être raisonnable, et dans la mesure où il agit intelligemment, se propose un but ; mais Dieu aussi est un être intelligent et raisonnable, lui aussi a son idée sur le mariage, et il l'a fait connaître à Adam et Eve quand il leur a dit : « Croissez et multipliez-vous et peuplez la terre » (Gen., IX, 1-7). Il faut ici comme en tout d'ailleurs, que la volonté de l'homme s'accorde à celle de Dieu, l'intention de l'homme à l'intention de Dieu. S'il y a désaccord, il y a péché.

Il est bien certain que nul n'est obligé de contracter mariage ; peut choisir le célibat qui veut, si c'est pour un bon motif ; et même des époux ont le droit de vivre dans une continence parfaite d'un commun accord pour un but surnaturel ; mais ceux qui librement ont contracté mariage, et qui entendent bien jouir des droits du mariage, doivent respecter la loi divine : leur acte doit tendre, dans leur esprit et dans leur chair, à la continuation de la race humaine ; tout acte positif, toute manœuvre qui irait contre le but voulu par Dieu serait péché et péché grave.

Le rappeler, c'est parfois déchaîner une tempête dans une conscience chrétienne jusque-là incomplètement formée. Mais la loi est la loi et il n'y a pas à aller contre. Et il est bon parfois de faire la pleine lumière ; si une vie conjugale est empoisonnée par une conduite immorale, que de grâces manqueront aux époux qui leur sont pourtant nécessaires !

On dira : cette morale est trop dure. On a peut-être considéré le mariage comme une solution facile : il faut en revenir ; le chemin du ciel est pour tous le chemin de la croix ; dans le mariage aussi il y a place pour des renoncements douloureux. Et puis Dieu donne sa grâce à qui la cherche et s'y dispose par la bonne volonté.

Qu'on ne soit donc pas surpris des questions d'un confesseur sur ce sujet délicat ; que les époux en profitent au contraire pour mettre à nu leur conscience, dissiper leurs doutes ou hésitations, accuser leurs faiblesses ; ils recevront aussi des conseils appropriés, tout en ayant le droit de dire leurs conditions de vie et leurs difficultés personnelles. Mais ce sujet est trop grave pour le laisser dans l'ombre et vivre sur une perpétuelle équivoque.

III

Avec une sagesse aussi humaine que paternelle, le *Directoire* a soin de replacer ce grave devoir de morale conjugale dans le contexte, si je puis dire, de l'ensemble des obligations. D'où l'on peut tirer plusieurs conclusions.

Réserve faite de sa gravité, et des répercussions qu'il peut avoir sur toute la vie conjugale, les relations coupables entre époux sont comme les autres péchés ; c.-à-d. qu'on peut ne pas les vouloir systématiquement en se moquant de la loi divine ; qu'elles peuvent être péchés de faiblesse ; qu'on peut en avoir un sincère repentir et les regretter vraiment ; et qu'on peut y retomber, malgré des efforts réels et de solides résolutions ; auquel cas il n'y a pas à se décourager, mais à persévérer dans la lutte avec le secours précieux et indispensable des sacrements.

Et même on peut aller plus loin. Gardienne des intérêts de Dieu, l'Eglise comme Jésus a mission de sauver les âmes ; en sorte que intransigeante sur les principes elle se montre compréhensive et bonne pour le pécheur qui est un blessé, un malade à secourir avec tact et délicatesse. Il ne faut donc pas nous étonner de ce conseil du *Directoire* . « Il faut surtout mettre les onanistes dans la disposition de chercher à faire la volonté de Dieu dans tous les domaines de leur vie et pas seulement sur le point qui, sous l'entraînement de la passion, peut être pour eux le plus difficile. »

On peut donc imaginer une âme, jusqu'ici mal informée, victime de préjugés et d'habitudes invétérées, qui n'admette pas la loi divine en matière de morale conjugale, et refuse de s'y soumettre ; impossible évidemment de l'admettre aux sacrements dans cet état d'esprit ; mais il n'empêche pas nécessairement la bonne volonté pour le reste : travail, honnêteté, services à rendre, dévouement aux siens qui sont aussi l'expression de la volonté de Dieu. Si à cela s'ajoute une intention de réfléchir, de s'instruire, si l'âme est droite et la bonne volonté réelle, on l'encouragera à bien faire tout le reste ; et il peut se faire que le temps, la grâce de Dieu, l'influence du conjoint conduise cette âme à la soumission ; elle pourra alors accéder aux sacrements. Elle retombera encore ? Possible, sinon probable ; mais comme pour tous autres péchés, elle demandera pardon, elle s'entourera des précautions nécessaires, elle reprendra ses résolutions. Et à partir de là elle aura retrouvé une vie normale, elle marchera dans les voies de Dieu, elle sera ouverte à la grâce ; toutes ses bonnes œuvres accomplies dans l'amitié divine lui seront comptées pour l'éternité. Quant à ses faiblesses, le sacrement de pénitence sera pour elle comme pour les autres, la planche de salut.

Ce serait une grave erreur de donner tant de place à cette question de morale conjugale qu'on en vienne à oublier tout le reste. L'examen de conscience des époux portera aussi sur le respect, l'amour du conjoint, le support mutuel, la bonne entente, la pratique de la charité ; puis sur les différents devoirs envers les enfants : éducation, bon exemple, fermeté unie à la bonté ; sur les devoirs envers Dieu (prière en famille), et envers le prochain : accueil, services rendus ou refusés ; l'examen de conscience traditionnel prévoit une place, généralement à la fin, pour les devoirs d'état ; on pourrait peut-être, vu leur importance, les transposer au début ; quoi qu'il en soit, il convient aux époux, aidés d'un livre bien fait et adapté au besoin, de s'accuser en bonne place des fautes contraires aux obligations du mariage ; ils en retireront un bienfait certain ; surtout s'ils se prêtent à la direction spirituelle.

Ils sont rares ceux qui parviennent au ciel avec leur innocence baptismale ; rares sont ceux qui ont rempli fidèlement tous les devoirs de leur charge, qui ne se sont jamais rendus coupables d'un péché mortel. Dieu sait que les hommes auxquels il confie des charges restent des hommes ; mais ce qu'il leur demande à tous c'est de connaître et accepter leurs responsabilités, de s'humilier de leurs faiblesses, de s'en relever courageusement, d'être d'autant plus dévoués qu'ils ont plus besoin de miséricorde. Dans ces conditions la grâce passera à travers eux et leurs actions seront bénies de Dieu.

## PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

### Sixième et neuvième commandements de Dieu

### I

### LA CHASTETÉ

Le sixième commandement de Dieu nous est ainsi énoncé dans le catéchisme : « Tu ne feras pas d'impureté ! » C'est là, en effet, la lettre du commandement. Mais son esprit doit nous conduire à une conception plus élevée : il ne suffit pas d'éviter le mal ; il faut encore pratiquer la vertu. Allons donc jusqu'au précepte positif : « Tu seras chaste ». Voilà la vraie portée du sixième commandement. Voyons donc aujourd'hui ce qu'est la vertu de chasteté et quelle en est la beauté morale.

#### I. — *Ce qu'est la chasteté*

La chasteté, nous dit le grand théologien S. Thomas d'Aquin, est la vertu qui refrène les appétits déréglés, suscités en notre corps par l'attrait des plaisirs impurs. Le mot « chasteté » est par lui-même assez significatif : il s'agit de « châtier » la concupiscence et d'en soumettre les mouvements à l'empire de la raison et de la grâce.

Que de tels mouvements désordonnés existent en nous, nul n'osera le nier et nous en étudierons bientôt les sources profondes et les occasions prochaines. Aujourd'hui contentons-nous de nous mettre en face du fait brutal, déjà énoncé par S. Paul aux chrétiens de la Galicie : « Les convoitises de la chair vont à l'encontre de l'esprit et celles de l'esprit à l'encontre de la chair. Elles se font opposition pour vous empêcher de faire ce que vous avez résolu » (v, 17). Et, parce qu'il se sentait lui-même victime de cette opposition, le grand Apôtre osait écrire : « Je ne fais pas le bien que je veux ; mais, au contraire, le mal que je ne veux pas, voilà ce que je fais. » Pourquoi parle-t-il ainsi ? C'est, dit-il, que « je vois une autre loi dans mes membres, qui s'oppose à la loi de ma raison » (Rom., VII, 19, 23).

Or la loi de Dieu, celle que nous a proposée le Christ en nous donnant la grâce qui nous en permet l'accomplissement, la loi du Christ, dis-je, nous invite expressément à résister aux tendances mauvaises, pour orienter notre nature toute entière vers l'ordre donné primitivement à l'humanité. Cet ordre, voulu par Dieu, rendu possible par sa grâce, est un idéal réalisé jadis en Adam encore innocent : équilibre parfait de nos facultés et de nos instincts ; nos sens inférieurs soumis à notre volonté ; notre volonté soumise à la raison ; notre raison soumise à Dieu. Au fond toutes les vertus, par leur exercice, concourent à réaliser cet ordre ; mais il est bien évident que la oumission de notre corps à l'âme est l'œuvre toute spéciale de la vertu de tempérance, dont la chasteté est la partie principale. Refréner les convoitises désordonnées de la chair, pour maintenir notre sensibilité, trop souvent surexcitée par l'attrait du plaisir défendu, sous la domination de la raison éclairée par la foi et de la volonté soutenue par la grâce, voilà l'objet de la vertu de chasteté.

#### II. — *Beauté morale de la chasteté*

Qui ne serait enthousiasmé à la pensée d'une si parfaite droiture, d'un équilibre si heureux !

La beauté morale de la chasteté a toujours séduit et attiré les âmes élevées et accessibles aux sentiments nobles. Les païens eux-mêmes savaient l'apprécier. Rome n'avait-elle pas ses vestales ? Et l'on sait combien sévèrement étaient punies les malheureuses qui manquaient à leur vœu ! Si le tout jeune enfant, lorsqu'il paraît dans le cercle de famille, apporte un rayon de paix aux fronts les plus tristes et, peut-être les plus souillés, c'est à cause de son innocence et de sa pureté. Le poète l'a écrit en un temps où la pensée chrétienne dominait encore son génie : entendez-le s'adresser à l'enfant...

Vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies
Et vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point fait de mal encor ;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange :
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds, bel ange
A l'auréole d'or.

(V. Hugo, *Feuilles d'automne*).

Mais qu'avons-nous besoin de paroles humaines pour chanter la beauté de l'âme pure ! N.-S. Jésus-Christ, d'une parole divine, nous fait entrevoir la raison suprême qui fait apparaître dans toute sa splendesr la beauté de l'âme pure : « Bienheuieux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu » (Mat., v, 8). La pureté rend l'âme capable de contempler la beauté de la vie divine et d'y participer. Et cette contemplation commence déjà sur terre par la possession de la grâce et, avec la grâce, par la possession de la vie divine en communion avec les trois Personnes de la Trinité habitant réellement en l'âme pure ! Quel exemple merveilleux Jésus l'Immaculé nous en a donné en la personne de son Immaculée Mère ! En récitant les litanies de la Sainte Vierge, notre pauvre langage humain ne sait comment exprimer son admiration pour la beauté qui resplendit en elle : Mère très pure, Mère sans tache, Mère admirable ! Et, au jour de son Immaculée Conception, source de toute cette pureté, notre filiale vénération ne sait que répéter : *Tota pulchra es, Maria :* Vous êtes toute belle, ô Marie !

La chasteté rend l'homme semblable aux anges, que leur nature spirituelle met à l'abri des tentations de la chair. Et les hommes qui parviennent à un degré éminent de chasteté sont appelés des « anges » par la liturgie. S. Louis de Gonzague, dont la pureté fut incomparable, est invoqué comme l' « angélique jeune homme qui, à une pureté admirable, sut allier une pénitence non moins remarquable » ; et le grand théologien que je citais tout à l'heure, S. Thomas d'Aquin, en récompense d'une victoire remportée par sa vertu sur une tentation qui devait, dans l'estime des hommes, faire sombrer sa chasteté, a reçu de Dieu l'insigne privilège d'être désormais à l'abri des révoltes de la chair ; aussi l'appelle-t-on « le Docteur angélique ».

* *

Nous ne sommes pas des anges. Hélas ! nous ne le savons que trop, et nous comprenons ce qu'a voulu dire Pascal quand il écrit que « celui qui veut faire l'ange souvent fait la bête ! » Néanmoins, nous savons ce qu'est la chasteté ; nous ne pouvons nous empêcher d'en proclamer la beauté morale. A la lumière des prochaines instructions, si nous constatons qu'elle est une vertu difficile à la raison humaine, nous apprendrons aussi qu'elle est une vertu possible avec la grâce de Dieu et que, par notre fidélité à cette grâce, nous la rendrons de plus en plus facile. Ainsi soit-il.

---

## II

### LA DIFFICULTÉ DE LA CHASTETÉ

La chasteté est un véritable trésor. Mais, pour reprendre une parole de l'apôtre S Paul, « nous portons ce trésor dans des vases d'argile » (II Cor., iv, 7). Et l'attrait des plaisirs sensuels nous sollicite sans cesse, pour nous détourner de la voie droite, dont nous parlions dans notre dernière instruction. Le premier ennemi de notre pureté, c'est donc nous-mêmes, avec la concupiscence qui agite fréquemment nos instincts déréglés. Un tel état est la suite du péché originel et exige de nous l'effort de volonté qui nous permettra de demeurer, malgré tout, fidèles.

#### I. — *La suite du péché originel*

Dieu avait créé l'homme droit (Eccl., vii, 30). Sans doute, la lutte de l'esprit contre la chair est naturelle à l'homme : mais, dans l'état d'innocence, en Adam tel que Dieu l'avait créé, cette lutte n'aurait pas existé. Vous le savez : nous l'avons déjà dit. La malheureuse désobéissance de notre premier père nous a destitués de cette bienheureuse immunité. Et nous voici amenés, presque chaque jour, à faire en nous-mêmes la triste constatation que S. Paul exprimait douloureusement : « La Loi est spirituelle ; et moi, je suis vendu, soumis au péché ; je ne sais pas ce que je fais, car je fais, non le bien que je veux, mais le mal que je ne veux pas... Je trouve cette loi du mal qui s'impose à moi ; elle est dans mes membres et s'oppose à la loi de ma raison... Quel être malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? » (Rom., vii, 14-24, *passim).*

C'est au nom des hommes déchus que S. Paul parle ainsi et, plus ou moins, chacun de nous s'est reconnu dans ce tableau, qui trace la misère morale de l'humanité.

Tant d'hommes succombent dans cette lutte de l'esprit et de la chair ! Quand on parcourt l'histoire de l'humanité, on reste effrayé devant les crimes, les turpitudes, les bassesses dans lesquelles l'âme humaine est tombée pour s'être laissée entraîner par les convoitises du corps. Sans plonger nos regards dans des abîmes aussi répugnants, n'avons-nous jamais rencontré des hommes, aux idées cependant élevées, aux aspirations nobles, se laissant néanmoins entraîner à des fautes qu'ils ont regrettées plus tard, mais dont ils furent longtemps les captifs découragés... L'histoire de S. Augustin est dans toutes les mémoires.

Cet héritage dangereux que nous a légué notre premier père doit tenir notre esprit en éveil et nous faire prendre une double résolution.

#### II. — *Qu'il ne faut pas aggraver par notre négligence*

La première est de nous surveiller constamment pour ne pas nous laisser surprendre et ne pas créer en nous d'habitudes fâcheuses. Un péché, même de simple faiblesse, est toujours chose regrettable ; mais ce qui est plus regrettable encore, c'est la série de fautes, ce sont les chutes répétées, dont notre négligence peut être la cause indirecte. Regrettables, ces séries de fautes, ces chutes répétées, et à un double titre. Tout d'abord, — et cela est clair — parce que cette multiplication de péchés aggrave singulièrement notre responsabilité

devant Dieu, ensuite et surtout, parce qu'elle crée en notre corps des habitudes qui chaque jour, et à chaque répétition d'actes coupables, deviennent de plus en plus fortes et plus tyranniques. Et la responsabilité est devant Dieu d'autant plus lourde que volontairement et sans résister, par une lâcheté inexcusable, on laisse le mal s'envenimer de plus en plus et devenir pour ainsi dire incurable.

C'est là, m. f., une expérience de chaque jour et le bon François Coppée, dans la préface de son livre *La Bonne Souffrance* — cette souffrance providentielle qui a affermi sa conversion et lui a permis l'expiation — nous confesse que la plupart des jeunes chrétiens qui ne persévèrent pas n'ont pas d'autre motif que la passion impure à laquelle ils n'ont pas su ou pas voulu résister dès le début.

### III. — *Qu'il faut corriger par une volonté ferme*

La solution est là, et pas ailleurs : dès les premiers mouvements excités en nous par l'attrait du mal, opposer la volonté ferme de rester fidèle au devoir.

Cette volonté ferme se traduit par une attention soutenue à éviter toutes les occasions intérieures et extérieures de tentation : nous en parlerons prochainement plus en détail Mais cela, il faut le vouloir sérieusement et pas à demi. Il ne suffit pas de dire : je *voudrais* bien ; il faut dire : *je veux*.

En réalité, peut-on le dire sincèrement ? Tout à l'heure, nous entendions S. Paul se plaindre : « Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je hais ! »— C'est vrai ; mais nous n'avons pas été jusqu'au bout de son gémissement ; il se termine par un cri de triomphe et de sécurité. S. Paul avait parlé pour les Juifs qui, refusant la grâce de Notre-Seigneur, demeuraient esclaves du péché sans espoir de jamais le vaincre. Mais, à ceux qui ont accepté la loi du Christ, la grâce divine permettra toutes les victoires. Sans doute, la loi du péché se fera sentir toujours à la chair ; mais la loi de Dieu, par la grâce du Christ, règnera dans les âmes.

* *

Il en sera ainsi, m. f., pour tous ceux qui le voudront. Le baptême nous a enlevé le péché, mais non la concupiscence mauvaise, suite du péché. Du moins il nous a donné la grâce et nous permet de recevoir très abondamment les fruits de la Rédemption. Si la vie de l'homme sur terre est une lutte perpétuelle contre le mal, du moins la grâce divine lui permettra d'être victorieux dans le combat et conserver à son âme la beauté de l'innocence et à son corps la paix de la chasteté. Ainsi soit-il.

---

## III

## PÉCHÉS ET OCCASIONS D'IMPURETÉ

Le sujet que nous abordons aujourd'hui est vaste et comporte de multiples aspects. Je préfère attirer votre attention sur deux considérations importantes : la première vous fera estimer et désirer la prudence que l'amour de la chasteté inspire à l'égard des occasions d'impureté.

### I. — *Les péchés contre la pureté*

Une première considération nous fera comprendre la complexité du péché d'impureté. Certaines fautes contre la belle vertu apparaissent telles à toute conscience suffisamment avertie : ce sont les fautes d'actions. Un acte impur, geste indécent sur soi-même, recherche d'une sensation mauvaise, tout chrétien droit et honnête sait que c'est péché et s'en accuse, souvent sous cette forme : « j'ai commis une mauvaise action. » Mais, dans ces mauvaises actions, il est un point sur lequel je dois attirer votre attention. Ont-elles été commises solitairement ou avec un complice ? Voilà une circonstance qui peut changer l'espèce du péché. Remarquez-le cependant : vous ne devez jamais indiquer le nom de celui ou de celle avec qui vous avez pu pécher ; le prêtre lui-même doit s'abstenir de vous poser une question tellement précise qu'il puisse en déduire une indication à ce sujet. Usez donc, si par malheur le cas s'en présentait, d'une formule assez nette pour situer la malice du péché, assez imprécise pour que votre accusation porte uniquement sur la nature de votre faute personnelle.

Mais la faute d'impureté n'est pas commise seulement par des actes extérieurs ; et c'est ici que trop de chrétiens se font illusion. Je ne sais si vous avez lu le délicat roman de Fabiola. Jeune païenne extérieurement irréprochable, Fabiola se permet néanmoins les lectures les plus immorales des poètes de son époque. Pour elle, la responsabilité n'existe pas pour les actes intérieurs : « un livre peut raconter beaucoup de crimes et de mauvaises actions ; cela ne nous engage pas à les commettre et, après tout, le récit en est amusant ». Quelle erreur en cette réflexion ! Son esclave chrétienne le lui fait comprendre et lui ouvre des horizons insoupçonnés : les lectures qui souillent l'imagination sont déjà coupables ; en acceptant de telles représentations déshonnêtes, on en approuve le venin et la malice ; on est déjà coupable **devant Dieu.**

Réfléchissez en effet, m. f., que la malice du péché ne réside pas principalement dans l'acte extérieur : sans doute, cet acte la manifeste et souvent la spécifie. Mais c'est la volonté qui commet la faute, c'est elle seule qui se détourne du droit chemin et s'attache librement au désordre de l'impureté. La complaisance dans la représentation du péché, à plus forte raison, le désir du péché comportent déjà toute la malice d'une faute non encore commise, mais qu'on voudrait commettre. David avait déjà péché gravement en désirant Bethsabée, avant même de l'enlever à son mari ; et Jésus-Christ ne nous a-t-il pas averti : « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Et moi, je vous dis : quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis l'adultère avec elle en son cœur » (Matt., V, 27-28).

### II. — *Les occasions de péché*

Ces considérations générales nous font comprendre la prudence que doit nous inspirer l'amour de la chasteté à l'égard de tout ce qui peut être occasion d'impureté.

Sans parler des actes externes qui, par eux-mêmes, disposent au péché consommé d'impureté, comme les regards, les touchers, les lectures dés-

honnêtes, on devrait considérer comme des occasions certaines et peut-être prochaines, la fréquentation des mauvaises compagnies, les bals, théâtres, cinémas qui ne respectent pas suffisamment les lois de la décence, les familiarités déplacées entre personnes de différents sexes, la gourmandise qui, par ses excès, excite les passions sensuelles, l'oisiveté, mère de tous les vices.

Permettez-moi d'apporter quelque précision sur deux points de ces énumérations générales.

Tout d'abord, les **lectures déshonnêtes.**

Il ne s'agit pas seulement des lectures obscènes, dans lesquelles le vice s'étale dans toute son horreur. D'autres lectures sont peut-être plus dangereuses, précisément parce qu'elles présentent d'une façon aimable les fautes et les attitudes les plus répréhensibles ou tout au moins les plus capables d'endormir la conscience sur les dangers de l'immoralité. Vous vous souvenez que nos évêques ont mis en garde les femmes et les jeunes filles contre la littérature dite « de cœur », que des dizaines de magazines illustrés apportent chaque semaine en pâture aux lectrices avides de connaître des intrigues amoureuses qui ne respectent ni les saintes lois du mariage, ni même les plus élémentaires convenances sociales. Une lecture habituelle de ces magazines est à coup sûr pour beaucoup d'âmes une occasion prochaine de péchés graves.

Ensuite, les **familiarités.**

J'ai dit : familiarités **déplacées**, surtout celles qui vont jusqu'à certaines sollicitations au mal à peine déguisées. Celles-là sont, sans discussions possibles, condamnables et d'avance condamnées. Il en est d'autres qui peuvent se justifier, mais sur lesquelles cependant la prudence chrétienne doit s'exercer : les familiarités entre jeunes gens et jeunes filles désireux de s'unir dans un mariage chrétien. Certes, une familiarité de bon aloi leur est permise ; elle doit entretenir leur affection, stimuler leur fidélité réciproque et préparer l'amour qui les unira. Mais encore faut-il que ces familiarités restent de bon aloi et dans les limites de la prudence. Certains excès sont toujours possibles à la faiblesse humaine, et l'expérience est là pour montrer que plus d'une fois une imprudence grave et coupable a été commise, qu'il faut se hâter de réparer par un mariage hâtif ! Jeunes filles chrétiennes, soyez pleines d'affection et même de tendresse pour vos futurs époux ; mais soyez prudentes : l'esprit est prompt, la chair est faible.

* *

Je ne peux parler, dans une instruction d'allure générale de la gravité tant du péché d'impureté que de la recherche des occasions. Tout en affirmant qu'**en soi** les fautes d'impureté sont graves et que la recherche volontaire des occasions prochaines constituent des péchés mortels, il est difficile de tracer sur ces points délicats, pour chacun en particulier, une ligne de conduite précise. Si votre conscience est troublée, et même simplement si une inquiétude la tourmente, allez au médecin, c.-à-d. à votre confesseur. Exposez-lui avec simplicité et franchise votre état d'âme ; répondez sincèrement à ses questions ; entendez ses avis et, la lumière se faisant en votre âme, vous saurez vous éloigner des illusions trompeuses pour reprendre avec courage le chemin d'une vertu que rien ne ternira.

## CAUSERIES MISSIONNAIRES

### *Avertissement*

*L'évangélisation des pays de missions prend de nos jours une importance exceptionnellement délicate, du fait surtout des persécutions en territoires communistes et de la rapidité de l'évolution culturelle des peuples de couleur, jointe à leur volonté d'émancipation.*

*Nous pensons donc d'être utiles à nos lecteurs en commençant une série d'articles sur cette question. Notre dessein est de suivre autant que possible l'évolution des événements, sans plan préconçu.*

### I

### LA VIE DU MISSIONNAIRE

#### I. — *Transformation de l'apostolat*

L'apostolat missionnaire ne se présente pas à notre époque comme au **XIX**e siècle. Voilà seulement cent ans, il y avait un abîme entre la civilisation occidentale et les civilisations païennes même les plus évoluées. Les communications étaient difficiles. Le missionnaire qui quittait sa patrie lui disait un adieu définitif. Même si sa santé résistait longtemps aux intempéries du climat — ce qui était extrêmement rare, — il n'envisageait pas la possibilité d'un retour. Il emportait avec lui un bien petit bagage doctrinal (trois ans d'études philosophiques et théologiques) qui ne serait probablement jamais renouvelé. Son prestige de blanc lui paraissait souvent un argument suffisant de la supériorité du christianisme. S'adressant de préférence aux classes les moins instruites de la population comme étant plus proches de l'esprit évangélique, il se contentait d'enseigner le « Credo » et de le faire pratiquer rigoureusement. Il arrivait ainsi à fonder ou entretenir des îlots fervents de chrétiens dans l'immense masse païenne : groupes de gens pauvres, méprisés, vivant à l'écart de la foule, ne demandant que l'oubli, et s'attendant périodiquement à des persécutions — exactement comme les premiers chrétiens de l'empire romain, et pour les mêmes raisons.

De nos jours, les barrières techniques et culturelles sont tombées un peu partout. Une élite indigène se prévaut des plus hauts diplômes universitaires et ne s'incline que devant la valeur personnelle des étrangers, fussent-ils missionnaires. L'envahissement de la presse, de la radio et de toutes les inventions modernes a bouleversé les conditions de l'évangélisation : il ne suffit plus d'expliquer le « Credo », il faut discuter avec des adversaires formés dans les écoles secondaires et les Universités ; il faut opposer une presse catholique, des œuvres catholiques, des écoles, à la presse et aux organisations locales, souvent hostiles.

En un mot, l'apostolat des grandes villes de missions est actuellement assez semblable à celui des centres européens. Dans beaucoup d'endroits le type du missionnaire traditionnel ne se conçoit même plus.

#### II. — *Activités du missionnaire*

Dans beaucoup d'endroits, disons-nous. Car il ne faut rien exagérer. A insister sur cette transformation indéniable de l'apostolat missionnaire, on risque de décourager beaucoup de bonnes volontés. Plus d'un jeune homme ou d'une jeune fille, ardemment attirés par la vocation religieuse et missionnaire, seront tentés de refroidir leur enthousiasme et de se dire : « A quoi bon aller cher-

cher des païens au loin, alors que nous en sommes entourés ? D'autant plus que je n'ai ni diplôme ni spécialité pour m'imposer à eux : je ne pourrai donc rendre aucun service appréciable. D'ailleurs je n'ai aucun attrait pour un apostolat d'approche : je désire faire aimer Dieu, et, comme S. Paul, je ne veux connaître que Jésus-Christ crucifié. »

Que ceux-là se rassurent : il y a en pays de missions du travail pour toutes les âmes généreuses. Sans doute, il faut aujourd'hui plus de science théologique que jadis ; mais cela est vrai aussi bien pour l'apostolat auprès de nos compatriotes que pour l'apostolat lointain. Sans doute aussi les spécialités (assistantes sociales, infirmières, licenciées, etc.) sont très précieuses ; mais si on n'a pas ce privilège, on peut quand même faire beaucoup de bien. Sans doute encore la révolution sociale, technique et économique qui se fait sentir partout enlève une grande partie de son auréole « romantique » à la vie du missionnaire, et nous aurons plus d'une fois à insister sur l'aspect austère de cette vocation, sur la misère physique et morale des populations indigènes, sur les souffrances qui en résultent pour le missionnaire. Mais ceci n'est pas le seul aspect des choses, et il est bon de signaler dès le début quelques causes de la joie du missionnaire.

### III. — *Joies du missionnaire*

Cette joie est en effet multiple. Il y a d'abord la joie de **découvrir des mondes nouveaux.** Joie humaine, bien sûr, mais pourquoi chercher à la nier ? Supposons qu'un jeune prêtre parte pour l'Extrême-Orient. Bien probablement il n'a jamais vu la mer, ou du moins il n'a jamais pris le bateau. Quand il arrive à Marseille, qu'il monte à Notre-Dame de la Garde, et qu'il contemple de cette élévation la masse d'eaux qui débouche sur l'inconnu, il se sent vivre intensément. Tout un passé va disparaître ; un avenir complètement neuf et mystérieux s'offre à lui. Il est à une étape décisive de sa vie, et cela l'exalte délicieusement tout en lui causant une vague inquiétude qui elle-même a son charme.

Puis, c'est l'abordage du gros paquebot qui vous écrase de sa masse sur le quai ; c'est l'exploration des ponts, des couloirs, de la cabine, etc., dans un dédale où l'on se perd. C'est la minute suprême où, la sirène ayant mugi une dernière fois, le bateau s'écarte insensiblement de la terre et s'avance vers le large. Cette fois, le sort est jeté, c'est bien la vie nouvelle qui commence.

D'abord la vie savoureuse du bord : les longues journées face à l'océan, au bercement des flots, dans le farniente si propre à la contemplation. Puis la découverte de mondes nouveaux, de races nouvelles, de climats nouveaux. Quel film ininterrompu ! Quelle féerie que la découverte de l'Afrique, éblouissante sous son soleil de plomb et dans son sable d'or ! Quelles surprises aux escales qui se multiplient pendant trois ou quatre semaines ! Suez, la Mer Rouge, Djibouti, Aden, Colombo, Singapour, Saïgon, quelle succession de sites enchanteurs pour un regard neuf ! Quelle variété de races ! Egyptiens, Noirs de Djibouti, Indiens de Ceylan, Malais de Singapour, Chinois des comptoirs, Annamites de Saïgon, quelle différence des uns aux autres !

Et quelle variété de sites ! Tantôt le désert brûlé des côtes d'Arabie ou des Somalis ; tantôt la verdure exubérante des pays tropicaux et équatoriaux ; tantôt le palmier gracieux d'Egypte aux fruits délicieux, ou celui, touffu et stérile, d'Indochine ; ici le bananier aux larges feuilles éphémères ; là l'aréquier élancé ou le jacquier puissant, etc. La vue et l'imagination s'enchantent à ces spectacles et le voyageur éprouve une extraordinaire impression de vie intense et dilatée : c'est déjà pour lui « la grande aventure ». Quels horizons nouveaux ! Comme l'Europe paraît petite en comparaison de ces vastes étendues ! Comme les travaux monotones de la plupart des hommes semblent ternes auprès de ces émotions capiteuses!

Et, chose étonnante, on ne se lasse pas de cette vie nouvelle. On a beau rester dix ans, vingt ans, dans ces pays exotiques, on s'y attache irrésistiblement. Certes, on y trouve des inconvénients — nous le verrons — mais cela ne suffit pas à leur ôter leur attrait. Tel missionnaire avouait qu'à certains jours torrides de l'été, il ne pouvait faire autre chose que de rester immobile sur une chaise, laissant tomber sa sueur à grosses gouttes ; et cependant pas une seconde ne lui serait venu à l'esprit le désir de s'en aller ailleurs que là où la Providence l'avait envoyé. Les hommes du monde font souvent aussi la même constatation : combien de voyageurs, de fonctionnaires, de commerçants, agacés par les inconvénients de ces contrées sont revenus en pestant dans leur pays d'origine, et s'y sont à peine installés qu'ils ne rêvaient plus qu'à une chose : reprendre le bateau, retourner au pays du soleil !

C'est un fait historique bien connu que les migrations millénaires se sont toujours orientées vers les régions chaudes, et on comprend que cet attrait dure toujours. Mais quand il s'agit de la vocation missionnaire, c'est différent. Ceux qui ont senti retentir en leur âme l'appel du grand Nord se passionnent autant pour leurs neiges et leurs glaces que les autres pour la chaleur : un missionnaire du Pôle Nord, revenu en France et rencontrant de la neige dans un coin de la montagne, s'y roule avec joie au souvenir de ses expéditions polaires.

Je n'en finirais pas si je voulais détailler toutes les joies que trouvent les missionnaires et les religieuses dans les pays exotiques. Mais une chose surtout les retient sous ces climats : **les âmes !** Fait curieux : en général chacun trouve que son champ d'apostolat est le plus attachant du monde. Les missionnaires japonais disent que leurs chrétiens sont les meilleurs de tous ; ceux d'Indochine en disent autant de leurs ouailles ; ceux d'Afrique renchérissent en parlant de leurs Noirs, et ainsi de suite. C'est comme la mère de famille qui trouve ses petits plus mignons que ceux des autres.

Il est certain qu'on trouve en pays de missions des « consolations » qu'on ne trouve pas aussi facilement en Europe. Là-bas, on est rarement chrétien à moitié, au moins au point de vue cultuel : tous les baptisés pratiquent fidèlement et avec une ferveur habituellement émouvante. Leur bonne volonté, leur respect du prêtre, leur affection pour lui, leur docilité, contrastent avec ce qui se passe dans nos régions déchristianisées et laïcisées. On plaint parfois les apôtres qui s'exilent dans la brousse sauvage ou la forêt tropicale : bien souvent ils ne voudraient pas échanger leur sort contre un empire.

Heureux ceux qui ont la vocation missionnaire et y répondent fidèlement. Même s'ils doivent souffrir et lutter, leur cœur « surabondera de joie dans leurs tribulations ».

# LE PRÊTRE ET L'ACTION CATHOLIQUE

## I
### Introduction

« J'ai tout essayé », vous dira un prêtre découragé. C'est bien là qu'est le mal ; il ne faut pas tout essayer ; les expédients tuent les principes. »

Cette remarque du R. P. Mourrey [1] exprime parfaitement l'esprit dans lequel doit se concevoir toute œuvre de théologie pastorale. Au service de la cause la plus noble et la plus urgente qui soit, le clergé ne peut se payer le luxe de perdre du temps, de faire des faux pas, de s'engager dans des impasses. Il lui faut réfléchir, recourir à la doctrine pour y découvrir, comme dans leur source vive, les orientations d'une action féconde [2]. A qui voudrait se guider, dans son ministère, selon ses vues personnelles sous prétexte qu'il réussit momentanément ou apparemment, on ne peut que prédire, à plus ou moins brève échéance, découragement et stérilité.

Au vrai, les temps que nous vivons nous facilitent ce travail de **théologie** pastorale. Les paroles de Pie XI « La théologie pastorale d'autrefois ne suffit plus » [3] étaient une invitation à un effort de pensée et d'action plus missionnaires. Oserait-on soutenir qu'elles n'ont pas été entendues ? Sans doute eussent-elles pu l'être plus rapidement et plus complètement ! L'immense armée de l'Eglise — et donc du clergé — offre toujours, inconsciemment, une certaine résistance à l'impulsion. Il serait injuste cependant d'affirmer qu'elles n'ont pas trouvé d'écho. Tout esprit impartial reconnaîtra qu'à l'appel de ce grand Pape, l'Eglise s'est ébranlée lentement mais sûrement, poursuivant dans des mouvements convergents et l'approfondissement théologique et le renouveau biblique et l'effort liturgique et l'apostolat en pays de vieille chrétienté et la conquête des pays neufs. La marche s'est accélérée sous l'égide de S. S. Pie XII, dont l'énergie ne le cède en rien à celle de son prédécesseur et dont l'ampleur des vues correspond si bien aux multiples problèmes qui se posent à un monde en pleine évolution.

Elles sont donc abondantes les « sources » d'une pastorale sérieuse adaptée à notre temps : documents émanant des Souverains Pontifes, des Evêques, travaux des théologiens, revues scientifiques et de vulgarisation ; la bibliographie que nous indiquerons pour notre sujet en donnera une idée. Elles sont si abondantes que les prêtres, faute de temps et de liberté d'esprit, ont difficile de dominer la matière. Ils sont alors tentés de faire un choix quelque peu arbitraire suivant leur goût particulier ou de prendre ce qui leur paraît plus « pratique », tout cela souvent au détriment d'une réflexion doctrinale indispensable.

Aussi a-t-il paru utile d'entreprendre, sur quelques sujets-clefs de la Pastorale, des études qui ne soient pas à proprement parler de recherche, encore moins de découverte, mais plutôt d'organisation et de synthèse ; encore que pour des non-spécialistes un tel effort puisse apporter du nouveau par suite de l'éclairage que donne toujours à des conceptions éparses, parfois secondaires et discutables, la mise en relief d'idées centrales et certaines.

Déjà l'**Ami du Clergé** a publié une « somme » de ce genre sur la pédagogie catéchistique [4]. D'autres thèmes pastoraux seront traités dans la suite. Ici, nous nous proposons d'aborder le vaste sujet du Prêtre et de l'Action Catholique.

* *

Vaste sujet ! D'abord à cause des nombreux éléments qu'il comporte normalement. Ensuite, en raison de son retentissement dans des secteurs connexes.

Faire comprendre, en effet, le rôle des laïques dans l'apostolat, ne va pas sans remonter jusqu'à l'étude de la place qu'ils tiennent, d'une façon générale, dans l'Eglise. Se contenter d'affirmer, fût-ce avec vigueur et force citations de la hiérarchie, que c'est un devoir pour eux de porter secours aux prêtres trop peu nombreux, risque de ne préparer que superficiellement les uns et les autres à leurs tâches complémentaires et de n'aboutir qu'à des difficultés dans la collaboration. Le chemin qui conduit le plus droitement, et le plus sûrement, au but est encore celui qui emprunte le détour d'un rafraîchissement doctrinal aux sources d'une bonne théologie du laïcat dans une bonne théologie de l'Eglise. A consentir à ce bain salutaire, chacun gagne plus de force et de souplesse surnaturelles pour attaquer en meilleure forme toutes les tâches d'Eglise — évangélisation par l'enseignement, culte, apostolat sous toutes ses formes — dans lesquelles les laïques ont leur rôle à jouer. Quand donc on veut parler de l'apostolat des laïques, et plus encore de l'apostolat organisé dans l'A. C., on peut légitimement faire abstraction des autres domaines où s'exerce l'activité des laïques, on ne peut se dispenser de toucher aux présupposés doctrinaux communs aux diverses manifestations de cette activité. C'est de première nécessité.

En même temps, puisqu'il s'agit de théologie **pastorale,** il convient de demeurer très près des réalités, des besoins du temps, des problèmes concrets. Sans quoi l'orientation efficace ne se dégagerait pas et le pasteur, heureux peut-être d'avoir plané quelques instants dans l'atmosphère sereine des principes, serait vite dépité s'il ne trouvait sur sa route quotidienne des indications suffisamment nettes. Le fossé qu'il met comme d'instinct entre la théorie et la pratique lui semblerait plus profond ; sa situation serait pire qu'avant et le danger plus pressant que jamais de s'en tenir aux « recettes » courantes.

Doctrine d'une part, orientations concrètes de l'autre, synthèse et analyse, hauteur de vue et esprit pratique, principes et applications, tels sont sont les extrêmes qu'exige de rapprocher, pour les unir par des liens vitaux, une saine théologie pastorale, notamment quand elle porte sur ce sujet aux racines profondes et aux ramifications multiples : l'Action Catholique.

Il eut été pour nous présomptueux d'entreprendre un tel travail, s'il ne s'était agi, plus que découvrir du nouveau, de rassembler, de trier, d'organiser dans cet esprit de synthèse vivante qui voudrait caractériser l'**Ami du Clergé ;** et si les circonstances ne nous avaient permis, depuis plus

[1] *La Communauté paroissiale*, p. 11.

[2] « Les sources de la pastorale sont essentiellement et d'abord théologiques », L. De Coninck, S. J., *Les Orientations actuelles de la théologie pastorale*, dans *N. R. Th.*, 1954, p. 138.

[3] Disc. du 19-7-1933 aux Assistants ecclésiastiques de l'A. C. féminine italienne ; cité par C. Noppel, en tête de l'introduction à son ouvrage *Ædificatio Corporis Christi*, 2e édit., 1949.

[4] M. Tremeau, O. P., *Pédagogie catéchistique*, Langres, 1954.

de dix ans, de suivre ces questions dans le ministère et l'enseignement [5].

* *

On s'attendra donc à ce que nous tendions à ne lâcher aucun des bouts de la chaine à chacune des étapes du développement. On comprendra cependant que certaines étapes, dont les premières, soient plus doctrinales et d'autres de caractère plus pratique. Tout ne peut être dit à la fois, du moins s'il est encore admis qu'en langue française la confusion doit céder le pas à la logique et à la clarté.

Nous irons ainsi, pour l'ensemble, du plus général au plus particulier et traiterons d'abord des questions qui intéressent toutes les formes d'A. C. (définition, fondements doctrinaux, nécessité, rôle propre, méthode, etc...). Après seulement nous aborderont l'examen des différents mouvements d'A. C. spécialisée, en correspondance avec les divers milieux qu'ils cherchent à transformer.

## NOTES PASTORALES

LA MISÈRE DE L'ENSEIGNEMENT CATÉCHISTIQUE

(*Suite.* — Voir *Ami* du 9 septembre)

### II. — *Remèdes proposés*

D'après ces lacunes, il est facile d'établir les principaux remèdes proposés.

I. — AU PLAN DIOCÉSAIN :

1° *Prise au sérieux de la fonction de Directeur d'enseignement religieux.* Aux dernières Journées nationales d'Enseignement religieux, M. le chanoine Boyer présentait un rapport sur « l'Office catéchistique », et rappelait dans quelles circonstances Mgr Petit de Julleville, Président de la Commission nationale du catéchisme, avait demandé en 1942 la création du poste de Directeur d'enseignement religieux. Or, remarque-t-il, si le titre a été « valorisé », la « fonction » est loin de l'avoir été :

« Ainsi que le disait, dans son rapport, l'un d'entre vous, il a fallu que le Directeur d'enseignement religieux fasse peu à peu sa place.

Après douze ans d'efforts, elle est bien loin d'être faite (*Documentation catéchistique*, avril 1954, p. 37).

2° *Création d'offices catéchistiques.*

Ainsi que le dit M. le chanoine Boyer dans son rapport, la « Direction de l'Enseignement religieux » n'est pas « l'Office catéchistique ». Mgr Petit de Julleville avait pensé davantage à la première qu'au second ». Or, en 1935, la Sacrée Congrégation du Concile demandait l'établissement dans tous les diocèses, dans la mesure du possible, d'Offices catéchistiques dirigés par les Ordinaires eux-mêmes, et destinés à « régir toute l'organisation catéchistique du diocèse ».

En 1950, le Congrès catéchistique international de Rome émettait un « vœu » dans le même sens. Et il le fait d'une manière très pressante, « peculiarissimo modo insistit » (Acta Congressus, p. 171), en donnant des précisions à ce sujet.

« Reconnaissons qu'en France nous avons été longs à comprendre ce mot « Office » (D. C., ib., p. 36). Actuellement il n'y a encore que 10 Offices catéchistiques présidés par l'évêque et 26 Commissions présidées par son délégué (p. 38).

3° *Formation catéchistique des séminaristes.*

Sans doute elle a toujours existé. Mais il y a formation et formation. Il ne suffit plus d'apprendre aujourd'hui à expliquer correctement la lettre du catéchisme. Il faut y ajouter bien autre chose. Or, paraît-il, dans beaucoup de séminaires on n'a pas l'air de s'en douter.

« Dans trop de séminaires encore, la formation n'est point donnée pour ce ministère qui prendra une grande part de la vie du prêtre ; ou bien elle est donnée dans des conditions détestables et sans qu'on puisse y apercevoir une véritable formation » (J. Colomb, art. cité de *Lumen Vitæ* sur « La grande pitié de l'enseignement religieux », p. 578).

Le même auteur ajoute avec plaisir que la Compagnie de Saint-Sulpice vient d'innover dans ce sens :

« Monsieur le Supérieur Général de Saint-Sulpice vient me demander que, dans tous les Sémniaires de la Compagnie de Saint-Sulpice, il y ait un directeur chargé du cours de catéchétique et faisant lui-même le catéchisme, pour former lui-même les séminaristes. Une formation de ces directeurs est prévue. L'exemple sera sans doute suivi ».

[5] Toujours nous nous sommes efforcés de suivre la ligne tracée par les Cardinaux et Archevêques français dans leur rapport sur « *Le Clergé diocésain en face de sa mission actuelle d'évangélisation*, qui ne fut pas d'abord lancé dans le public, mais que M. Thils a publié, en grande partie, en annexe à la deuxième édition de *Nature et spiritualité du Clergé diocésain.*

Deux passages de ce rapport avaient particulièrement retenu notre attention :

« Le jour où, par l'A. C. devenu une réalité vivante, la paroisse sera une vraie communauté chrétienne, nos prêtres ne seront plus isolés, ni individualistes : ils auront retrouvé le sens vrai de leur sacerdoce. Prêtres *pour* les autres, mais aussi prêtres *par* les autres, *avec* les autres ! Alors la communauté diocésaine portera ses prêtres, et les causes des maux que nous avons pu déplorer auront, en grande partie du moins, disparu » (p. 43).

« Ce n'est pas par le clergé directement que se fera la reconquête de la Cité : c'est par le laïcat dirigé et formé par la hiérarchie. Or, ce fait nouveau ne peut pas ne pas avoir des répercusssions profondes sur la conception même du séminaire. D'abord, pour former les âmes des futurs prêtres au respect de la vocation propre des laïques dans l'glise, de la mission du laïcat. Et cela suppose que, non seulement on mette fin à une conception plus ou moins teintée de « cléricalisme » qui hante encore les cerveaux de nombreux prêtres (esprit d'autoritatisme, de domination, d'affirmation de leurs droits, de défiance à l'égard des laïques), mais surtout qu'on prépare les futurs prêtres à leur véritable mission, celle d'une paternité spirituelle, de la direction de conscience, par laquelle un jour ils formeront eux-mêmes les âmes des laïques à leurs responsabilités chrétiennes dans leur milieu de vie, celle du « service » des âmes » (p. 93).

Un rapport complémentaire a été publié ensuite après enquête dans les séminaires. Volontiers nous aurions signé cette réponse d'un séminaire (p. 63) :

« Nous concevons l'éducation préparatore à l'A. C. comme une préparation générale, fondamentale, beaucoup plus que comme une initiation aux techniques spécialisées. Elle tend à en communiquer le sens et l'esprit. Car il faut que l'A. C. soit pour le séminariste, non pas une œuvre parmi d'autres, mais la forme intérieure de sa pensée et de son activité apostolique. »

4° *Formation de catéchistes laïques.*

Un curé chargé de plusieurs paroisses est dans l'impossibilité absolue de former comme il faut les enfants à une vie religieuse sérieuse s'il n'est pas aidé par des catéchistes, religieuses ou laïques. Aussi l'épiscopat fait-il des efforts de plus en plus efficaces pour créer des sessions de formation catéchistique à l'intention de ces collaborateurs et collaboratrices. Les derniers numéros de la *Documentation catéchistique* donnent la liste des diocèses où l'on a commencé de faire quelque chose. Tels sont, en plus des centres universitaires, Aix, Annecy, Arras, Autun, Avignon, Bayonne, Belley, Bordeaux, Bourges, Carcassonne, Clermont, Coutances, Dijon, etc...

Mais tous les diocèses ne sont pas nommés, et les efforts réalisés sont souvent bien modestes.

Dans certains endroits, on signale un empressement admirable. Dans le diocèse de Lyon, il y a eu en 1952-1953 douze centres de formation de catéchistes en plus du Centre lyonnais. Quatre cents catéchistes y ont participé.

« Certains catéchistes sont admirables et maintiennent en nous-mêmes la conscience de l'importance de cette formation. Ainsi l'une d'entre elles part à 5 heures du matin, attend la réunion de l'après-midi, et rejoint sa paroisse vers 9 heures du soir : coût de voyage, 700 fr. Une autre quitte sa paroisse le dimanche matin, fait 11 kilomètres à pied, pour le car qui l'amène au centre. Le soir, elle reprend le car, fait 6 kilomètres à pied, la nuit, couche dans une communauté, et repart le matin, fait 5 kilomètres à pied, pour commencer sa classe (*Doc. Catéch.*, oct. 1953, p. 32).

Il serait à souhaiter que beaucoup d'autres personnes aient l'occasion de faire preuve d'une générosité semblable.

II. — Au plan paroissial.

1° *Erection de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne.*

On sait que Pie X la recommandait instamment. Le Droit canon (c. 711, § 2) fait un devoir aux évêques de veiller à ce qu'elle soit instituée dans chaque paroisse au même titre que la Confrérie du Saint-Sacrement. Le Congrès catéchistique international de 1950 réitère cette instance (*Acta*, p. 171) et entre dans les détails de son fonctionnement.

Serait-il exagéré de supposer que ces directives du Saint-Siège ne sont guère suivies ?

Et cependant elles s'imposent plus que jamais, à une époque où l'importance du catéchisme monte en flèche, alors précisément que le clergé se raréfie et a un besoin urgent de collaborateurs.

Ainsi qu'on le voit dans les Actes du Congrès (*ib.*), il y a du travail pour tout le monde : non seulement pour les « magistri », ou catéchistes, mais aussi pour les « zélateurs » et les « donateurs ». Le concours de ces deux dernières catégories de membres permettra notamment l'aménagement d'une salle de catéchisme convenable, suffisamment meublée, bien entretenue ; l'obtention de crédits pour l'achat du matériel didactique indispensable ; l'encouragement des enfants à fréquenter régulièrement les séances.

Que chaque curé ait seulement une salle à sa disposition, avec des tables pour petits groupes, des sièges individuels, un tableau, une armoire, et un grand pas sera franchi dans l'amélioration des méthodes. Cette seule disposition matérielle contribuera beaucoup à créer une atmosphère nouvelle, invitant au travail personnel des élèves, alors que le banc, et une attitude figée dans l'immobilité absolue, provoquent nécessairement la passivité, la contrainte, et souvent l'ennui. Rappelons-nous les sarcasmes de M^me^ Montessori pour le banc.

2° *Formation provisoire de catéchistes.*

Dans beaucoup de milieux, surtout ruraux, il sera peut-être pendant longtemps difficile de faire participer les catéchistes aux Journées nationales ou diocésaines de formation. En attendant de pouvoir le faire, que les curés suivent le vœu du Congrès catéchistique international (p. 169) et instruisent suffisamment leurs catéchistes pour qu'elles puissent enseigner correctement la doctrine. Qu'ils leur indiquent aussi une documentation pédagogique élémentaire, qui leur permette de profiter des remarquables progrès réalisés en catéchistique ces dernières années.

III. — Au plan didactique.

1° *Formation des enfants d'abord à la piété et à la vertu*, le travail de mémoire étant subordonné à l'esprit chrétien.

« Il faudrait, dit Marie Fargues (*op. cit.*, p. 239, n. 1), que tous les catéchistes, non pas dans quinze ans, mais dès l'année prochaine, envisagent le catéchisme comme une entreprise de conversion, renouvelée toutes les semaines. Conversion du cœur ; conversion de l'esprit, autrement dit conviction. Serait-ce raisonnable d'y compter ? ou seulement de l'espérer ?... »

Sa question est suivie, hélas ! d'une réponse très pessimiste.

Ses vues correspondent à celles de tout pédagogue digne de ce nom :

« Qui peut parler de Dieu sans frémissement ne doit pas faire le catéchisme », dit le P. Rimaud (*De l'éducation religieuse*, p. 99-100).

2° *Abandon des procédés insuffisants et recours aux méthodes actives.*

Celles-ci paraissent une montagne quand on les voit de loin. Vues de près, et pratiquées progressivement, méthodiquement, elles deviennent un enchantement. Et les enfants s'y passionnent aussitôt.

Serait-ce possible que la sclérose, vulgairement « l'encroûtement », fasse de tels ravages qu'une fois les études terminées on soit irrémédiablement incapable de renouvellement, alors que l'enjeu est si grave ?

III. — *Objections*

On le croirait, à voir ce qui se passe souvent, et à lire ou entendre les objections qui sont faites pour refuser tout perfectionnement méthodologique.

1° *Concernant l'érection de la Confrérie de la Doctrine chrétienne.*